

La Conférence ministérielle *décide* ce qui suit:



Nous prenons note des travaux effectués par le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce conformément à notre décision du 17 **depuis qitres (one ai) - 2m) - 27**

ORGANISATION  
MONDIALE  
DU COMMERCE

déciés de nir en 2017